

EDITO

Nos troisièmes assises du 7 septembre 2017 au Parlement européen se rapprochent, il est temps de vous faire un point détaillé de notre progression.

Le 4 mai 2017 nous sommes allés à Bruxelles avec Philippe Carette et Matthieu Lustman rencontrer – dans un premier temps - nos amis du Centre de Prévention du Suicide, Renaud de Wouters le directeur et Cécile Palies, chargée de communication.

Cette association sans but lucratif (ASBL) est particulièrement mobilisée sur la prévention du suicide via une cellule de crise, une cellule d'accompagnement du deuil et de nombreuses actions de formations. La question du financement demeure une question centrale pour nombre d'entre nous, le CPS de Bruxelles n'échappe pas à cette règle ; lors de nos discussions deux questions majeures ont naturellement émergées : comment préserver l'intégrité des personnes qui nous sollicitent afin d'éviter la stigmatisation « Fragile psychologiquement », quelle communi-

**Christian Lujan,
Président du Comité
d'organisation des 3^e Assises,
Psychanalyste - consultant
Professeur associé à Paris VIII
Président d'Entr'actes,
unité de psychothérapie**



cation ? Quels interlocuteurs privilégier ? La première question soulève la problématique éthique : que garantissons-nous à ceux qui font appel à nous ? Quels sont les fondements de nos actions ? Quel socle commun de l'accompagnement pouvons-nous proposer pour consolider le SENS et la COHERENCE de nos pratiques ?

Suite de l'édito page #2

EDITO

Par Christian Lujan
Appel à communication
N° de page #1-2

LES CHANGEMENTS CHEZ LES ADHÉRENTS & SYMPATHISANTS

Nouveau bureau
Nouveaux administrateurs
Nouveau nom
Nouveaux sympathisants
N° de page #3

LES 3^{èmes} ASSISES DE LA FEALIPS

L'argumentaire
Le Comité d'organisation
Dates à retenir
Informations importantes
Le pré-programme
N° de page #4 - #6

Quelques structures partenaires...

CPS Bruxelles
SAFED
Centre Atis
N° de page #7-#8

Pour la deuxième question : Le « Faire savoir » et « Se faire connaître » sont bien sûr des questions communes à beaucoup d'entre nous, ces troisièmes Assises seront, je n'en doute pas, l'occasion de compléter ces questionnements et de les enrichir par des postures collectives, voire mutualisées.

Dans un deuxième temps Mme Bénédicte Van den Berg, chef de cabinet de Louis Michel et Jonathan Requin, assistant parlementaire, ont eu la gentillesse de nous accueillir au Parlement européen. Nos troisièmes Assises seront sous le haut patronage de Louis Michel, Ministre d'État, Député Européen. Nous avons pu nous rendre dans la salle où se tiendront nos Assises, vous recevrez des informations précises pour vous rendre à ces Assises et être en conformité des règles de sécurité que le lieu impose. Nous espérons pouvoir inviter quelques députés européens afin de faire entrer ce débat au sein de cette grande maison. De nombreuses commissions servent de chambre de réflexion pour mettre en place des perspectives d'actions, c'est un grand privilège pour nous de proposer nos questionnements sur ce qui nous est commun et nous singularise. Si nous considérons le suicide comme un analyseur sociétal, le point de vue des députés européens présents à nos rencontres sera très utile pour amorcer la

réflexion-action. Nous vous engageons à réfléchir dès maintenant aux questions à aborder dans ce contexte.

Nos visioconférences se poursuivent, elles seront un espace privilégié pour poursuivre cette préparation. Nous vous remercions pour votre engagement et serons heureux de vous retrouver lors de notre prochain rendez-vous du 30 juin 2017. Un dernier mot, nous avons retravaillé notre argumentaire pour ces troisièmes Assises du 7 septembre 2017, vos remarques seront les bienvenues. Au plaisir de vous retrouver lors de nos visioconférences et, bien sûr, à Bruxelles.

Christian Lujan
Président des 3èmes
Assises FEALIPS
28.05.2017

APPEL A COMMUNICATION

Pour ouvrir le débat, questionner nos situations, nos pratiques et leurs complexités, lors des Assises, nous réserverons un temps à chacune de nos associations ou structures, concernant leurs attentes et leurs priorités.

Cinq minutes de prise de parole, nécessitant de prioriser trois ou quatre préoccupations et propositions, en les argumentant (actions à mener, réflexions à partager, de façon inter-associative, inter-régionale, transfrontalier, etc.) Merci de nous renvoyer vos contributions en les résumant, de façon à nous permettre d'organiser les échanges et les débats.

Merci de nous envoyer vos communications
à l'adresse suivante :

federationfealips@gmail.com



En partenariat avec

Infosuicide



<http://blogdinfosuicide.blogspot.fr/>

& le CRES



www.cresuicidologie.fr

LES CHANGEMENTS CHEZ LES ADHÉRENTS & SYMPATHISANTS

- Nouveau Bureau :

FEALIPS

Matthieu LUSTMAN (président)
Christian LUJAN (vice-président)
Xavier TARNEAUD (secrétaire et trésorier)
Philippe CARETTE (responsable des partenariats)

- Nouveaux administrateurs :

FEALIPS

Mme OLIVAUX (Présidente Recherche & Rencontres Nantes)
Mme SPITZ (Présidente Recherche & Rencontres Grenoble)
M. CARETTE (Président d'ASIA et directeur du CPS Paris)
M. LUJAN (Président d'ENTR'ACTES)
M. VILLAMAUX (Président Recherche & Rencontres Paris)

- Nouveau nom :

Le CENTRE POPINCOURT devient
Le CPS PARIS (Centre de Prévention du Suicide de Paris)
Adresse : 3 rue Jean-Baptiste Dumay 75020 Paris
Mail : cpsparis@cpsparis.fr
Site : www.cpsparis.fr
Tél : 01 42 78 19 87

- Nouveaux sympathisants :

Un pass dans l'impasse (Namur, Belgique)

CRPCS Rhône-Alpes (Lyon, Paris)

LES 3èmes ASSISES DE LA FEALIPS

ARGUMENTAIRE

Où en est-on des pratiques de prévention de l'isolement et du suicide au niveau européen ? Quels questionnements ? Quelles réflexions ? Quelles expériences ? Quelles réussites ? Quelles difficultés ? Quelles attentes ? Quelles perspectives ? Voilà des questions pragmatiques qui justifient l'existence de la FEALIPS depuis trois ans et sa volonté de fédérer toutes celles et tous ceux qui s'inscrivent dans une approche préventive et clinique de l'isolement et du suicide. Quelles sont les sources au désarrimage sociétal qui poussent un individu, confronté à sa propre histoire, aux injonctions pour construire sa propre identité et ne pouvant plus s'adapter à son environnement et à la complexité croissante de la vie sociale, à se couper de ses pairs et à aller jusqu'au meurtre de soi-même ?

C'est pourquoi la FEALIPS organise ses troisièmes Assises
le 7 septembre 2017 au Parlement Européen de Bruxelles, sur le thème :
Individus en crise – sociétés en crise.

Il s'agira de mettre en perspective l'état des pratiques, des singularités, des questionnements, des travaux et des attentes pour l'ensemble de nos adhérents afin d'ouvrir le débat transdisciplinaire, sous forme d'échanges entre nous et de définir des perspectives de travail pour l'avenir. Nous n'avons pas à ce jour des chiffres suffisamment fiables de l'ampleur de l'isolement et du nombre de morts par suicide au niveau européen. Nous devons également enrichir notre connaissance de ce phénomène dans l'ensemble de ses composantes (psychologique, sociologique, économique, existentielle, politique, etc.) *Pour l'ensemble des 28 pays de l'Union européenne, le taux standardisé de décès par suicide s'élève à 11,7 pour 100000 habitants en 2012.¹ Ce chiffre se décline à titre indicatif : 11,1 en Suisse, 9,7 au Luxembourg, 18,76 en Belgique, 14,7 en France, etc.¹ En France, ce sont chaque année 10000 personnes qui mettent fin à leurs jours, et environ 200000 personnes qui sont hospitalisées à la suite d'une tentative de suicide. Ce sont des vies brisées, des familles endeuillées, des professionnels de santé souvent désemparés. C'est une société qui s'interroge, aussi, sur sa part de responsabilité.¹*

Quand ou comment la prévention du suicide rend fou... qui s'y engage s'y brule, qui s'y implique s'y perd : de même qui ne connaît pas le parcours kafkaïen pour la recherche de financement de la prévention du suicide et de l'isolement ? Il est vrai que le sujet n'est guère porteur chez nombre de nos représentants politiques et institutionnels. Les associations se démènent avec fougue et sagacité pour faire toujours plus avec moins. On peut se demander si le prix de cet investissement n'est pas à mettre aux comptes de pertes et profits des œuvres dites charitables, considérant que l'engagement des bénévoles et des professionnels suffiraient à maintenir à flot ou à colmater les désespérés de la vie et de l'univers sociétal que cette vie recouvre. Nous sommes aujourd'hui passés à une logique hyper gestionnaire et normative qui ne tient plus compte des singularités situationnelles et qui nous impose ses indicateurs comptables sans prendre le temps de considérer sur le fond les contenus qualitatifs des actions dans leur historicité. Combien d'énergie supplémentaire faudra-t-il dépenser pour faire valoir que les préventions tertiaires, secondaires et primaires, au niveau européen, méritent une attention à la hauteur des enjeux sanitaires et sociétaux que la réalité impose et pour ne plus considérer l'isolement comme un dégât collatéral et le meurtre de soi-même comme une fatalité.

Le réseau associatif que nous représentons doit peser de tout son poids sur ce débat sociétal au sein de la société civile pour « impacter » les choix institutionnels, mutualiser la dynamique réflexive et opérationnelle et agir concrètement pour un mieux-être de tout un chacun. Ces troisièmes Assises de la FEALIPS doivent être l'occasion de consolider nos fondations collaboratives et de définir des axes de travail créatifs et singuliers pour les trois prochaines années, merci à toutes et tous pour votre contribution.

Christian Lujan,
Président du Comité d'organisation des 3^e Assises.

LES 3èmes ASSISES DE LA FEALIPS

LE COMITE D'ORGANISATION

DATES A RETENIR

Rencontres du
Comité d'organisation
par visioconférence :

30 juin : 09h30-11h

30 juin : 16h-17h30

1^{er} septembre : 16h-17h30

5 septembre : 09h-10h30

3èmes Assises
de la FEALIPS

07 septembre 2017

**Parlement Européen
de Bruxelles**

INFORMATIONS IMPORTANTES

Inscription à la
visioconférence par mail :

federationfealips@gmail.com

Adhésion à la FEALIPS
en téléchargeant la

[Fiche d'adhésion](#)

Organisation des 3èmes Assises de la FEALIPS

Depuis le début de l'organisation de ses Assises, la FEALIPS s'est montrée soucieuse de construire ce projet avec vous, ses différents partenaires européens.

Nous avons mis en place un Comité d'organisation qui se réunit une fois par mois par l'intermédiaire de visioconférence, à deux créneaux horaires différents afin de pouvoir donner la possibilité à tous d'y participer.

Si vous souhaitez rejoindre ce Comité d'organisation, il vous suffit de nous solliciter à l'adresse suivante :

federationfealips@gmail.com,

nous vous communiquerons l'ordre du jour et les modalités de connexion.

Les Assises auront lieu l'après-midi du **07 septembre 2017**, au Parlement Européen, à Bruxelles, dans le cadre des manifestations de la Journée Mondiale de Prévention du Suicide, et sous le Haut patronage de Louis Michel, Ministre d'Etat, Député européen et Co-président de l'Assemblée Parlementaire paritaire ACP-UE.

À l'initiative des associations Recherche et Rencontres

Les Assises de la

FEALIPS

Individu(s) en crise - société(s) en crise

3^e assises de la Fédération Européenne Luttant contre
l'isolement et pour la Prévention du Suicide

septembre 2017



Délibérement ensemble !

LES 3èmes ASSISES DE LA FEALIPS

LE PRE-PROGRAMME

10h	Visite du Parliamentarium possible
12h30-13h	Pré-accueil (vérification des identités, regroupement obligatoire de l'ensemble des participants, visite et accompagnement par le personnel de sécurité du Parlement en salle de conférence)
14h – 14h30	<p>Accueil</p> <ul style="list-style-type: none"> * Intervention de Louis Michel, Ministre d'Etat, Député européen, Co-président de l'Assemblée Parlementaire paritaire ACP-UE * Intervention de Matthieu Lustman, Président de la FEALIPS * Intervention de Christian Lujan, Président du Comité d'organisation * Intervention de Maurizio Pompili, vice-président de IASP
14h30 – 15h15	Etat des lieux des financements et des projets européens concernant la prévention du suicide – Mireille Van der Graaf (sociologue et formatrice dans le DESU Gestion et Ingénieure de Projet Européen, Université Paris 8), Welcomeurope Echanges avec la salle
15h15 – 15h45	Synthèse de l'analyse des questionnaires : préoccupations des partenaires – Fiona Saigre (chargée de missions FEALIPS)
15h45 – 18h	Préoccupations et perspectives : interventions des différentes associations adhérentes ou sympathisantes Echanges avec la salle
18h – 18h30	Elaboration d'un calendrier de travail
19h-20h	Rencontre avec le CPS Bruxelles (à confirmer)



Inscription aux
3^e Assises de la FEALIPS :

[Fiche d'inscription](#)

QUELQUES STRUCTURES PARTENAIRES...

CPS BRUXELLES



Le Centre de Prévention du Suicide veille à offrir, depuis plus de 45 ans, un accompagnement particulier à toute personne qui, dans sa vie personnelle ou professionnelle, se trouve questionnée par la problématique du suicide.

Nous offrons des services spécifiques et complémentaires tel que :

- une écoute téléphonique, 24h/7, assurée par des citoyens bénévoles dans l'anonymat. N° d'écoute :

0800 32 123 ;

- des sensibilisations et formations pour professionnels ;

- des interventions d'information et de postvention dans des institutions suite à un passage à l'acte ;

- un soutien psychologique de crise pour les personnes suicidantes et leurs proches ;

- un accompagnement des personnes endeuillées suite au suicide d'un proche, en

individuel ou en groupes, pour adultes et adolescents ;

- un Centre de Documentation spécialisé sur la question du suicide ;

- un site web et un espace forum sur Internet ;

www.preventionsuicide.be

- des journées d'étude, de rencontres grand public.

SAFED



Le SAFED est une association loi 1901 à but non lucratif, se situant dans le champ des actions médico-sociales. Il comporte plusieurs pôles de compétences :

- Un pôle hébergement : une maison relais, un CHRS, 80% du temps d'écoute 115, intégrés au SIAO départemental.

- Un pôle de MJPM (Mandat Juridique de Protection de Majeurs).

- Une structure d'accueil et d'orientation pour les Femmes Victimes de Violences.

- Des programmes départementaux de prévention du suicide.

- Des Programmes de Réussite Educative en direction des quartiers prioritaires.

Le SAFED, ce sont quelques 70 salariés accueillant et accompagnant plus de 1250 personnes par an, recevant plus de 6500 appels sur le 115 et formant plus de 460 personnes par an.

Des programmes départementaux de prévention du suicide progressifs reposant sur le partenariat.

Le Programme débute en Dordogne en 2012 par une conférence de sensibilisation. Des micro-conférences informatives sont organisées à la suite de cette première étape. Elles ont pour objectif de modifier les représentations que l'on peut avoir sur le suicide et de repérer des professionnels ayant les compétences nécessaires pour devenir « formateurs en prévention suicide ». En Dordogne et dans le Lot et Garonne 35 professionnels

sont retenus pour suivre cette formation de formateur. Les structures sont associées à la démarche pour « libérer » ces professionnels sur leur temps de travail pour suivre la formation et leur permettre, après formation, d'animer la formation nationale « Faire face à la crise suicidaire » au bénéfice de la structure et de ses salariés selon une convention avec le SAFED, déterminant les conditions de partenariats et les engagements réciproques. Les 35 formateurs se regroupent à raison d'une fois par trimestre, afin d'actualiser leurs compétences et de développer de véritables réseaux départementaux, proposant des actions d'amélioration face à cette problématique. Ils ont ainsi proposés des pistes d'adaptations et d'amélioration de la formation, mais aussi travaillés sur les orientations disponibles de proximité. Ainsi, plus de 460 professionnels des 2 départements ont pu bénéficier de la formation « Faire face à la crise suicidaire » depuis 2014. Le département des Landes vient de débiter les travaux préparatoires : les premiers comités de pilotage ont déterminé le schéma de développement du programme sur leur territoire. 120 personnes ont déjà pu assister à des conférences sur ce département. Ces 120 professionnels sont en attente de formations.

Structures partenaires conventionnées : Conseils Départementaux, Education Nationale, MSA, CARSAT, Centres Hospitaliers, Centres Infos Jeunesse, Associations Lycée agricole, Missions Locales, Planning familial, CLIC, Chambre d'Agriculture

Une première évaluation des Programmes Départementaux de Prévention du Suicide a été menée en 2016 (Département 24 et 47). Elle décrit : L'activité des professionnels formés : 11 personnes en crise suicidaire rencontrées par an. Les caractéristiques des personnes en crise suicidaire rencontrées (facteurs de risques et facteurs protecteurs). Les réponses apportées aux personnes en crise suicidaire : orientations proposées et difficultés de mise en œuvre. Le niveau des compétences acquis en formation.

CENTRE ATIS

5 rue Pizay - 69001 Lyon
04 78 28 77 93
www.centreatis.org

Le centre ATIS, ex centre « Recherche et Rencontres », est une structure ambulatoire de soins psychothérapeutiques individuels et groupaux qui positionne son action dans le champ de la lutte contre l'isolement et de la prévention du suicide. A ce titre il

s'offre comme lieu d'accueil de la crise psychosociale.

La prévention du suicide est appréhendée à la lumière des liens qu'elle entretient avec la lutte contre l'isolement. Il s'agit pour nous de croiser la trajectoire du sujet, de le rencontrer au décours du processus suicidaire en lui proposant de s'inscrire dans un lien thérapeutique.

Le maintien du centre hors sectorisation psychiatrique permet de proposer un entretien à toute personne, quelle que soit son origine géographique, âgée d'au moins 16 ans et désireuse d'accéder à un soin psychothérapeutique dont la demande est motivée par un ou plusieurs éléments considérés comme facteur de risque : souffrance psychique, trouble anxieux, dépression, manifestations psychosomatiques, ruptures, deuils, souffrance professionnelle, isolement, idées suicidaires, antécédents suicidaires personnels ou familiaux, etc.

Tel qu'il a été pensé par les soignants du centre, le dispositif repose sur un projet psychologique articulant les dimensions individuelles et groupales et référé à la psychodynamique.

